



Réseau Eclésial du Bassin du Congo
REBAC

Le REBAC à la Conférence de Washington sur l'Écologie Intégrale

Une réponse synodale de l'Amazonie et d'autres territoires
essentiels à la sauvegarde de la maison commune



Réseau Ecclésial du Bassin du Congo
REBAC

Le REBAC à la Conférence de Washington sur l'Écologie Intégrale

Une réponse synodale de l'Amazonie et d'autres territoires
essentiels à la sauvegarde de la maison commune

Editions du CEPAS
Avril 2019

Dépôt légal : OB 3.01610-57327
Mise en page : Patrick MAVINGA
Avril 2019

Editeur :

Centre d'Etudes Pour l'Action
Sociale (CEPAS)

9, Avenue Père Boka
B.P. 5717 Kinshasa 1

Commune de la Gombe

Kinshasa

République Démocratique du
Congo

Site internet : www.cepas.cd

Lieu de publication :

Kinshasa, Avril 2019

Responsable de la publication :

Professeur Solo Maninga

Chef de secteur Editions

Auteur :

Henri Muhiya Musabate

Secrétaire Exécutif de la Com-
mission Episcopale des Res-
sources Naturelles

(CERN/CENCO) et Point fo-
cal pour la République Démoc-
ratique du Congo (RDC) du
Réseau Ecclésial du Bassin du
Congo (REBAC)

Contact :

+243 810 526 141

hmuhiya@gmail.com

Imprimé par :

MEDIASPAUL

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	1
I. INTRODUCTION	2
1. Contexte de la conférence	2
2. Organismes de la Conférence	3
3. Lieu et dates de la Conférence	3
4. Les participants	4
5. La participation du REBAC	4
6. Le choix des participants	6
7. Le Programme de la Conférence	6
8. La Méthodologie	6
II. DEROULEMENT DE LA CONFERENCE	8
1. Les conférences	8
2. Les travaux en groupe	8
3. La contribution du REBAC	9
4. Synthèse de la Conférence	11
5. La messe de clôture	12
III. RENCONTRES EN MARGE DE LA CONFERENCE	13
1. Rencontre avec Monsieur Charles de UN Environnement	13
2. Rencontre avec Monsieur Stephen du CRS / USCCB	13
CONCLUSION	14
ANNEXES	15
ANNEXE 1 : Conférence de S. Exc. Mgr Donatien BAFWIDINSONI	16
ANNEXE 2 : Exposé de Monsieur Henri MUHIYA	21
ANNEXE 3: Rapport des travaux en groupes/Bassin du Congo	24
ANNEXE 4 : Programme de la Conférence	27
ANNEXE 5: Dépliant REBAC	30

REMERCIEMENTS

Le Réseau Eclésial du Bassin du Congo (REBAC) remercie les organisateurs de la Conférence de Washington pour l'invitation et pour l'appui à la participation aux travaux.



DICASTERIUM
AD INTEGRAM HUMANAM
PROGRESSIONEM
FOVENDAM



GEORGETOWN UNIVERSITY



JESUITS
Jesuit Conference
of Canada and
the United States

Il remercie aussi le Secours catholique Caritas France, Porticus, CAFOD et le SCEAM pour avoir appuyé le projet sur la Cartographie des diocèses du Bassin du Congo qui a permis de préparer cette rencontre de Washington.



ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL



PORTICUS



*Pour le Secrétariat Exécutif du REBAC,
Henri MUHIYA MUSABATE
Secrétaire Exécutif de la CERN/CENCO
Membre du Secrétariat Exécutif du REBAC*

I. INTRODUCTION

1. Contexte de la conférence

En 2015, le Pape François a publié l'encyclique « *Laudato si'* » sur la protection de la maison commune, la planète terre. Mais avant cela, vers la fin de l'année 2014, il a été créé par l'Eglise de l'Amazonie, un réseau ecclésial ayant eu pour mission de porter le cri des peuples de l'Amazonie sur les menaces de destruction pesant sur cette importante région de la terre couverte d'une forêt, la plus vaste du monde, contenant une biodiversité méritant d'être protégée.

Le souci du Pape est exprimé dans l'encyclique aux numéros 37-38 où il dit : « Certains endroits requièrent une protection particulière à cause de leur énorme importance pour l'écosystème mondial, ou parce qu'ils constituent d'importantes réserves d'eau et assurent ainsi d'autres formes de vie. Mentionnons, par exemple, ces poumons de la planète pleins de biodiversité que sont l'Amazonie et le bassin du fleuve Congo, ou bien les 31 grandes surfaces aquifères et les glaciers. On n'ignore pas l'importance de ces lieux pour toute la planète et pour l'avenir de l'humanité ».

C'est dans cette mouvance qu'un autre réseau a été créé pour la protection du Bassin du Congo, appelé Réseau Ecclésial de la forêt du Bassin du Congo, "REBAC" en sigle. L'idée de la création du REBAC (Réseau Ecclésial de la forêt du Bassin du

Congo) a été lancée par les Commissions Justice et Paix du Symposium des Conférences Episcopales de l'Afrique Central et du Madagascar (SCEAM) en mars 2015 à Windhoek en Namibie. Dès lors le processus de mise sur pied du REBAC a été entamé. Une réunion à Kinshasa a été organisée du 8 au 9 octobre 2015 pour la consultation avec les pays membres du Bassin du Congo, puis la réunion de Brazzaville qui a eu lieu du 22 au 25 juillet 2016 a permis de définir la vision et la mission du REBAC qui est celle d'amener chaque habitant du Bassin du Congo, particulièrement les jeunes, à s'approprier la problématique des changements climatiques et de l'environnement. (Annexe 5)

L'année de la parution de *Laudato si'* a coïncidé avec la 21^e Conférence des Parties sur le changement climatique. Cette conférence qui a abouti à la signature de l'Accord de Paris, a permis à plus de 192 Etats de parler le même langage autour du réchauffement de la planète. Un engagement à réduire les émissions des gaz à effet de serre à moins de 2°C.

Continuant sa logique de conscientisation du monde, le Pape François a décidé l'organisation, en octobre 2019 d'un Synode spécial sur l'Amazonie. La Conférence de Washington sur l'Ecologie intégrale constitue une étape préparatoire de ce synode.

2. Organismes de la Conférence

L'événement a été coparrainé par les organisations suivantes :

- Le Réseau Ecclésial Pan Amazonien, le REPAM ;
- Le Dicastère pour le Service du développement humain intégral ;
- La Georgetown University ;

- La Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'Office des Nations Unies ;
- La Conférence des Jésuites du Canada et des Etats Unis.

Ceci, avec la participation du Secrétariat général du Synode des évêques.



Mr Mauricio Lopez, Secrétaire Général du REPAM, souhaite la bienvenue aux participants.

3. Lieu et dates de la Conférence

La Conférence a été organisée du 19 au 21 mars 2019 à l'Université Georgetown, à Washington, District de Columbia, aux

Etats Unis d'Amérique. La majeure partie des participants sont arrivés les 18 mars 2018.

4. Les participants

Une centaine de personnes ont pris part à la rencontre. Ils sont venus des cinq continents. On a noté parmi eux, une dizaine de cardinaux, une douzaine d'archevêques et évêques, des prêtres, des pasteurs et un bon

nombre de laïcs. Plusieurs invités des institutions de l'ONU étaient présents. Les délégués des populations autochtones avaient une présence remarquable.



Vue de la salle pendant les travaux

5. La participation du REBAC

La délégation du REBAC était composée de six (6) personnes :

- Son Excellence Monseigneur Fridolin AMBONGO, archevêque de Kinshasa et Vice-Président de la CENCO,
- Son Excellence Monseigneur Louis PORTELLA, Evêque de Kinkala au Congo Brazzaville,
- Son Excellence Monseigneur Sébastien MUYENGO, Evêque d'Uvira et Président de la CERN et Evêque en charge du REBAC,
- Son Excellence Monseigneur Donatien BAFWIDINSONI, Evêque d'Inongo en RDC,
- Père Rigobert MINANI s.j, Point Focal du REBAC,
- Monsieur Henri MUHIYA, Secrétaire Exécutif de la CERN et membre du Secrétariat Exécutif du REBAC.



*La délégation du REBAC. De gauche à droite :
M. Henri, Mgr Fridolin, Mgr Portella, Mgr Sébastien, Mgr Donatien, Père Rigobert*

A cette délégation, les organisateurs ont ajouté Son Eminence le Cardinal Philippe Ouédraogo, Archevêque d'Ouagadougou

au Burkina-Faso et le Père Charles CILUFYA de JASCNET.



Au milieu, S.Em. le Cardinal Philippe Ouédraogo, Archevêque d'Ouagadougou

Un certain nombre d'invités n'ont pu faire le déplacement. Il s'agit de S. Em. le Cardinal Laurent Monsengwo, Archevêque Emérite de Kinshasa, de S. Em. le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui en République centrafricaine, S.

Exc. Mgr Anton Sithembele Sipuka, Evêque d'Umtata en Afrique du Sud et Vice-Président du SCEAM, S.Exc. Mgr Abraham Kome, Evêque de Bafia au Cameroun, du Père Jésus de Paquette, 2e Secrétaire Général Adjoint du SCEAM.

6. Le choix des participants

Le choix de ces participants du REBAC a été fait en fonction de la représentativité des pays membres du REBAC d'une part,

et d'autre part des invités spéciaux des organisateurs, notamment les Cardinaux et les délégués du SCEAM.

7. Le Programme de la Conférence

Le programme s'est étalé sur trois jours, hormis les jours d'arrivée et de départ. La conférence s'est donc tenue du 19 au 21 mars 2019. Il comprenait les grands moments suivants (voir annexe 4) :

- 18 mars 2019 : arrivée des participants
- 19 mars 2019 : enregistrement, espace de contemplation avec identité amazonienne, introduction et présentation de l'événement. Cette séance protocolaire a été suivie de l'ouverture officielle et de quatre panels.
- 20 mars 2019 : après l'espace de réflexion avec l'identité du Bassin du Congo et le rappel de la première journée, il y a eu deux panels et des travaux en groupe par territoire, avec une seule question : « **Comment promouvoir (soutenir) la territorialisation de l'Encyclique Laudato Si dans mon biome ou territoire respectif et quelles actions concrètes y engager ?** ».

- 21 mars 2019 : après l'espace de contemplation de l'identité de la région Asie-Pacifique, la réflexion spirituelle sur les jours précédents et dans une perspective d'avenir, il y a eu le partage des approches et des agréments des groupes, autrement la mise en commun des travaux en groupe.

Cette séance a été suivie du dernier panel, le sixième, des réflexions finales puis de l'eucharistie d'envoi et de clôture.

Chaque jour, la journée commençait par un espace de contemplation. Le premier jour, c'était la contemplation avec l'identité amazonienne, le deuxième jour c'était un espace de réflexion sur l'identité du Bassin du Congo et le troisième jour c'était un espace de contemplation avec l'identité de la région Asie-Pacifique. Les travaux des trois jours ont été entrecoupés par des pauses café et des déjeuners.

8. La Méthodologie

Les travaux se sont déroulés en conférences suivies de réponses aux questions en plé-

nière, travaux en groupe et mise en commun et des moments de contemplation au

début de chaque journée et une messe de clôture de dernier jour.

La méthode de travail général a été « Voir-Juger-Agir ».



La séance d'ouverture

II. DEROULEMENT DE LA CONFERENCE

1. Les conférences

Hormis les 5 mots prononcés à l'ouverture, le message du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme et les réflexions finales, les six panels ont compté 19 conférences, plus 3 conférences relatives à la séance réservée à l'expérience du REPAM, soit au total 22 conférences.

Les premiers panels ont porté sur le « Voir », les panels 3, 4 et 5 sur le « Juger » tandis que l'expérience du REPAM et le panel 6 ont porté sur l' « Agir ».

Les différents panels ont porté respectivement sur les thèmes suivants :

- Panel 1. Voir : un monde en crise socio-environnementale.
- Panel 2. Voir : témoignages : le cri des peuples et le cri de la terre.
- Panel 3. Juger : Ecologie intégrale et mission de l'Eglise.
- Panel 4. Juger : critères offerts par les peuples d'origine à l'Eglise pour une écologie intégrale.
- Panel 5. Juger : caractéristiques d'une écologie intégrale pour répondre à la crise socio-environnementale et socio-politique actuelle.
- Autre panel REPAM. Agir : l'Expérience du REPAM, comme territorialisation d'*Evangelii Gaudium* et *Laudato Si* : nouvelles voies pour l'Eglise et pour une écologie intégrale dans la Pan Amazonie.
- Panel 6. Agir : vers un réseau territorial entre les instances ecclésiales, non-gouvernementales, populaires et politiques pour répondre au cri de la terre et de ses peuples.

2. Les travaux en groupe

Les travaux en groupe ont porté aussi sur l' « Agir » avec une question unique : comment promouvoir (ou soutenir) la territorialisation de l'encyclique *Laudato si* dans mon biome ou territoire respectif et quelles actions concrètes à y engager ?

Les 6 différents territoires concernés étaient les suivants : la Pan Amazonie, le Bassin du Congo, la Méso-Amérique, l'Amérique du Nord, l'Europe, le Système forestier tropical de l'Asie-Pacifique.

3. La contribution du REBAC



La contribution du REBAC a été donnée à différents niveaux : les conférences, la méditation et les travaux en groupe. Le cardinal Ouédraogo et trois Evêques du REBAC ont concélébré à la messe de clôture, tandis que le Secrétaire de la CERN a lu le psaume lors de la messe. Les deux conférences du REBAC ont été données en panel 2 et au panel 4.

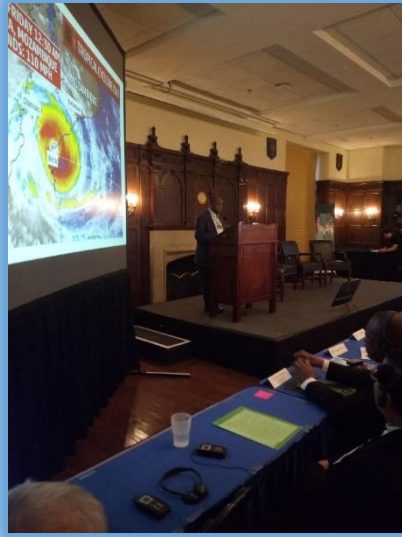
La conférence de S. Exc. Mgr Donatien a porté sur « *Les conflits socio-environnementaux et les risques pour l'avenir des communautés autochtones dans le Bassin du Congo* ».

La présentation de Monsieur Henri MUHIYA, Secrétaire Exécutif de la CERN sur « *Dans la maison commune, un cri du Bassin du Congo* ».



Lors de la méditation, le Père Rigobert MINANI s.j, est revenu sur les cris de l'eau, de la forêt, de la terre et du règne animal pour inviter l'Assemblée à la prière en

portant une attention spéciale sur le Mozambique, le Zimbabwe qui ont été durement frappés par le cyclone.



Séance de méditation

Les travaux du groupe Bassin du Congo ont fait ressortir notamment les idées suivantes (voir annexe 3) :

Les principales actions retenues pour la territorialisation de *Laudato Si* ont été :

1. Intensifier les échanges et les rencontres sur *Laudato si* ;
2. Organiser deux moments (deux rencontres) de l'ACEAC et de l'ACERAC, en invitant des délégués d'autres conférences épiscopales en régionales d'Afriques pour :
 - Réfléchir avant le synode sur l'Amazonie pour apporter une meilleure contribution
 - Un grand moment de travail sur l'encyclique *Laudato si* en capitalisant les acquis du synode sur l'Amazonie

3. Demander à sa sainteté le papa d'accorder la possibilité d'inviter des personnes représentatives capables de contribuer au débat lors du synode, étant donné qu'un synode sur le bassin du Congo n'est pas encore prévu.

A côté de ces grandes idées, d'autres sont ressorties dans le débat, notamment :

- L'organisation d'un *side event* lors du Synode
- La nécessité pour le Vatican de tenir compte, dans le dialogue avec les CEO des entreprises minières, des avis des Eglises locales pour qu'il n'y ait pas de cassures entre les deux niveaux de l'Eglise.
- La capitalisation des initiatives comme le Mouvement global catholique sur la lutte contre le changement climatique.



Une vue des travaux en groupe (Bassin du Congo)

4. Synthèse de la Conférence

La synthèse des travaux de la conférence a été donnée par le REPAM sous forme de réflexions finales, document final de la réunion et perspectives, et une conclusion formelle. C'est le cardinal Claudio Hummes qui a clôturé avec les grandes idées suivantes :

- Ecologie intégrale : une question essentielle du Synode. Notre maison commune est en feu. Ceci est à porter non comme une lourde croix mais comme une question d'amour. Pour la maison commune, il nous faut joindre les efforts.
- Notre vocation est de prendre soin de la création et de garder sa beauté telle que nous l'avons reçue.

Dans la synthèse de la Conférence, le Cardinal Hummes est revenu sur le processus de rédaction de l'encyclique *Laudato Si'*, sa coïncidence avec la signature de l'accord de Paris, le chemin parcouru par le REPAM, l'accueil réservé à *Laudato Si'* par différents milieux politiques, économiques, sociaux et religieux. Le Cardinal a épinglé les différents défis et les actions menées dans les différentes régions du monde. Il a insisté sur la nécessité d'un engagement plus concret.

"He querido venir a visitarlos y escucharlos, para estar juntos en el corazón de la Iglesia, unirnos a sus desafíos y con ustedes reafirmar una opción sincera por la defensa de la vida, defensa de la tierra y defensa de las culturas"
(Papa Francisco en Puerto Maldonado – Perú, 19.01.2018)

5. La messe de clôture

A la fin de la conférence, une messe de clôture a été présidée par Son Eminence le Cardinal Claudio Hummes, Président du

REPAM. Plusieurs cardinaux, évêques et prêtres ont concélébré.



III. RENCONTRES EN MARGE DE LA CONFERENCE

1. Rencontre avec Monsieur Charles de UN Environnement

La délégation de la CENCO a rencontré monsieur Charles Ian McNeill, Senior Advisor, Forests & Climate de United Nations Environnement Programme. Les échanges ont porté essentiellement sur la mise sur pied de l'Initiative interconfessionnelle pour les forêts tropicales.

Une réunion avec la délégation de UN Environnement est prévue à Kinshasa dans la deuxième quinzaine de mois de mai 2019.

2. Rencontre avec Monsieur Stephen du CRS / USCCB

La délégation de la CENCO, présidée par Son Excellence Monseigneur Fridolin AMBONGO, Archevêque de Kinshasa, a eu un temps d'échange avec Monsieur Stephen R. Hilbert, Foreign Policy Adviser for Africa and Global Development, Office on International Justice and Peace, United States Conference of Catholic Bishops.

Les échanges ont tourné autour de l'engagement de la CENCO dans le processus

électoral et dans la question environnementale. La réflexion a aussi porté sur le projet du Centre Ecologique du Lac de Ma Vallée (CELAV) pour lequel Monsieur Stephen a estimé que les fonds prévus antérieurement par le Gouvernement Obama sur les questions environnementales n'étant plus débloqués par le nouveau Gouvernement américain, ceci rend difficile le plaidoyer autour du projet CELAV aux Etats-Unis.



CONCLUSION

La conférence de Washington sur l'Écologie intégrale a permis de se rendre compte de la nécessité d'une mobilisation accrue autour des questions environnementales pour la sauvegarde de la planète. En ce qui concerne le Bassin du Congo des actions urgentes nécessitent d'être menées spécialement pour consolider le REBAC comme structure interrégionale et nationale, bénéficiant de la couverture du SCEAM. Le constat fait par les évêques d'une appropriation insuffisante de *Laudato Si'* au niveau des églises africaines constitue un appel aux différents conférences épiscopales

nationales à un engagement soutenu non seulement pour la protection du Bassin du Congo mais aussi des actions pour faire reculer l'avancée du désert et l'instabilité des populations à cause des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles et à la mauvaise gouvernance.

L'étape suivante consiste à s'organiser pour une participation efficiente du REBAC au Synode sur l'Amazonie, mais aussi à organiser des rencontres en vue de l'appropriation de *Laudato Si'* avec une planification des actions concrètes à mener.

ANNEXES

1. Conférence de Son Excellence Monseigneur Donatien BAFUIDINSONI : « *Les conflits socio-environnementaux et risques pour l'avenir des communautés locales dans le Bassin du Congo* » ;
2. Exposé de Monsieur Henri MUHIYA : « *Dans la maison commune, un cri du Bassin du Congo* » ;
3. Rapport des travaux en groupes / Bassin du Congo ;
4. Programme de la conférence ;
5. Dépliant du REBAC, version française et anglaise.

ANNEXE 1 : Conférence de S. Exc. Mgr Donatien BAFWIDINSONI

LES CONFLITS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ET RISQUES POUR L'AVENIR DES COMMUNAUTES LOCALES DANS LE BASSIN DU CONGO

Introduction

Le bassin du Congo renferme, après l'Amazonie, la plus grande forêt fluviale au monde. Elle s'étend sur deux millions de Km² répartis principalement sur 6 pays de l'Afrique centrale, à savoir le Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale. A ces pays, on pourrait ajouter l'Angola, le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie. On le voit, de l'immense forêt du Bassin du Congo dépend la vie ou la survie des centaines de millions d'hommes. Riche en biodiversité, on y rencontre plusieurs espèces en faune et flore ; ses grands fleuves et rivières sont une réserve précieuse en eau douce et en ressources halieutiques.

La question majeure qui se pose aujourd'hui est celle de la sauvegarde de cette réserve stratégique pour l'humanité, ce poumon au cœur de l'Afrique, étant donné la pression démographique que connaissent nos pays et les besoins de plus en plus exigeants, pressants de différentes communautés qui y vivent, mais aussi des personnes étrangères qui viennent l'exploiter, sans conflits majeurs ou sans violence, et donc sans injustice.

En effet, qui dit démographie dit coexistence ou cohabitation de différentes populations dans un espace que nous aimerions voir pacifique à travers une répartition équitable de toutes les richesses du Bassin du Congo et cela grâce à une exploitation raisonnable de ses ressources naturelles. On remarque cependant des conflits fonciers qui surgissent de plus en plus entre, d'une part, les populations qui partagent le même espace de vie, et, d'autre part, entre les populations locales et les exploitants des ressources naturelles. L'exemple que nous vivons dans le Mai-Ndombe ou dans la circonscription du diocèse d'Inongo en RD Congo peut être, *mutatis mutandis*, appliqué à plusieurs pays du Bassin du Congo.

I. Exploitation forestière

Etant l'un des plus grands bassins d'approvisionnement le plus proche et le plus sollicité de nos capitales ou grandes villes urbaines, le Bassin du Congo connaît des défis environnementaux énormes.

L'enquête effectuée auprès d'un échantillon de 400 ménages fait apparaître des revenus annuels médians de 450 dollars par ménage, dont les 2/3 sont apportés par l'agriculture (manioc, maïs, riz), le reste provenant principalement de la pêche et de l'élevage ainsi que de la chasse, de la cueillette et de la transformation des produits. Malheureusement, ce

panorama paradisiaque montre, de plus en plus, des signes de déséquilibre de son écosystème constituant ainsi des risques pour l'avenir des communautés locales du Mai-Ndombe.

Un constat est plus qu'alarmant: le Bassin du Congo connaît un taux de déforestation toujours en croissance. Entre 2000 et 2012, le Mai-Ndombe a perdu 2.695 km² de forêts soit 269 500 ha, soit 2% de la superficie forestière totale, et 4% des forêts communautaires exondées, où l'essentiel de la déforestation et de la dégradation forestière se déroule.

1° Les moteurs de la déforestation et la dégradation des forêts

Cet usage irrationnel des ressources forestières est lié à la demande pressante des centres villes, voire des communautés locales. Ainsi nous pouvons retenir 4 motifs principaux de déforestation et de dégradation des forêts :

- **La coupe illégale/légale des bois d'œuvres** : bien que la banque mondiale attribue à l'exploitation artisanale d'être le moteur de la déforestation, l'exploitation industrielle n'en est pas moins, avec ces avatars (débardage, parc à bois, piste d'évaluation, les camps des ouvriers qui attirent des nouveaux marchés...) à l'origine de la dégradation des forêts, habitats naturels de la biodiversité.
- **L'agriculture itinérante sur brûlis** : moteur principal de déforestation
Pour la mission BioCFplus au Mai-Ndombe, chaque famille « médiane » exploite 5 ha de forêt, sachant que les savanes ne sont que marginalement cultivées. Sur ces 5 ha, chaque ménage cultive annuellement quelques 0,6 ha, avant de les abandonner à une jachère de 5 ans. Avec un taux de croissance démographique annuel de 3%, chaque année amène une population agricole supplémentaire de 6 500 ménages, qui devront chacun, pour stabiliser leur système de production agricole, prendre 5 ha à la forêt primaire (ou à la vieille forêt secondaire), soit 32 500 ha.
- **La carbonisation de bois** : à cause de la faible desserte en énergie dans nos villes (ex : la ville province de Kinshasa), la demande en bois énergie et charbon de bois s'est accrue. La riposte envisagée par la stratégie cadre nationale REDD+ n'en est pas proportionnelle. Rappelons que « la sauvegarde de l'écosystème suppose un regard qui aille au-delà de l'immédiat, car lorsqu'on cherche seulement un rendement économique rapide et facile, leur préservation n'intéresse réellement personne. Mais le coût des dommages occasionnés par négligence égoïste est beaucoup plus élevé que le bénéfice économique qui peut être obtenu » (Laudato Si, n° 36).
- **Le feu de brousse** : cette pratique, constatée partout où il y a des savanes pendant la saison sèche, retarde la régénération et l'extension des forêts.

Hormis ces problèmes liés aux conséquences de la gestion irrationnelle des ressources naturelles, il conviendrait de constater un phénomène nouveau : la restriction des terres.

2° Accaparement des terres

Un phénomène nouveau qui menace la quiétude des communautés locales est l'occupation à grande échelle, par des porteurs de projets, des grands espaces pour multiples usages : l'élevage des gros bétails (ex : SOGENAC), l'agriculture extensive, surtout l'agroforesterie ; l'acquisition des grandes et plusieurs concessions forestières soit pour l'exploitation des bois d'œuvre (ex : la SODEFOR), soit pour la conservation (ex : WWC-ERA). A ce phénomène, nous pouvons ajouter l'extension des réserves forestières pour la préservation de la faune (ICNN, WWF). Bien que l'Etat ait pris des mesures pour permettre aux communautés de préserver les forêts coutumières, ces dispositions restent inconnues des populations.

II. Conflits socio-environnementaux

a. Conflits liés à la répartition équitable des revenus de l'exploitation des ressources

Depuis la colonie, le Mai-Ndombe assiste impuissamment au pillage de ses ressources qui ont servi à la métropole entre autres pour la guerre mondiale (exploitation du caoutchouc) et à la construction de ses buildings. Et cela, sans compensations équitables pour les communautés locales ni même pour la province. Plus tard, avec la loi selon laquelle le sol et sous-sol appartenant à l'Etat, ce dernier signe des contrats et attribue des concessions. C'est le début de l'exploitation à grande échelle sans consentement préalable des propriétaires terriens. Désormais les redevances coutumières dépendent de l'humeur de l'exploitant. Dans l'entretemps, les lois ont évolué et les opportunités internationales permettent aux communautés locales de revendiquer leurs droits.

Mais malheureusement, les négociations se déroulent à forces inégales. La capacitation de nos communautés en termes d'établissement des priorités, d'exécution et du suivi des clauses sociales des cahiers de charge demeure très faible.

Avec l'appui de la Société Civile nationale et la Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP/Inongo), un autre lendemain devenait possible. Un plaidoyer est déposé au Ministère de l'environnement et développement durable et celui-ci signe son arrêté créant un cadre juridique permettant aux communautés locales de négocier leurs droits. Et cela, pour l'ensemble du pays (arrêté ministériel N°023/CAB/MIN/ECN-T/25/JEB/10 du 7 juin 2010 fixant le modèle d'accord constituant la clause sociale du cahier des charges du contrat de concession forestière).

b. Les conflits liés au mode d'acquisition (conflits fonciers) et la mauvaise gouvernance

Hormis cette avancée juridique, pourtant révisable, la majeure partie des conflits, recensés dans des cours et tribunaux de la province est d'ordre foncier. Et pour la plus part, les

concessions sont accordées à base de la cartographie satellitaire et non participative qui engage les communautés, grâce au **CLIP (consentement, libre, informé, préalable)**. Mettant de côté ce principe sacrosaint pour l'acquisition des terres et le respect des droits des parties prenantes, des révoltes des communautés se sont multipliées, par exemple : **la révolte des Basengele contre ERA** (conservation project) à Ngongo/Inongo.

La faible législation régissant la cohabitation entre **les éleveurs et les agriculteurs** est une source permanente des conflits. Que dire des vols **réguliers des vaches sur l'axe Kasai/Kutu** organisés et soutenus par les forces de l'ordre basées à Bandundu au Kwilu. Signalons que la gestion des espaces lacustres et/ou fluviaux de pêche engendre souvent des conflits parfois violents à cause de l'affluence massive des étrangers organisant une pêche irresponsable, avec des méthodes non autorisée, avec conséquence la diminution des espèces halieutiques).

c. Conflits inter-ethniques et claniques avec recours à la violence

Par ailleurs, la restriction d'accès à la terre de la majorité des populations autour des grandes agglomérations et la démographique galopante donne naissance à deux phénomènes : **l'émigration** (le sud de Kutu dont les galeries forestières sont épuisées émigre vers le nord, l'est et l'ouest surtout là où l'évacuation des produits vivriers est plus facile) et **l'ouverture de nouveaux marchés** qui provoque l'insécurité alimentaire au niveau local, à cause de la faible production. Ceci avait, par exemple, suscité récemment une révolte des habitants de Tolo contre les marchands venus d'Inongo.

En dehors de la **discrimination ethnique**, les Peuples autochtones Pygmées vivent comme un peuple sans terres, bien que premiers occupants des forêts. L'exemple des Pygmées de **Booke et Ymenge** chassés de leurs champs de développement par les **Baoto/Bantu** dans le secteur de Mpenzwa en dit long. Et ceux-ci ont toujours promis une riposte armée.

Notons qu'entre tribus et clans, beaucoup des conflits ont causé des pertes en vie humaine, à des expulsions et à des destructions des biens ayant pour mobile, **l'accès à la terre** : à Yumbi, l'affrontement entre les **Banunu-Bobangi** (riverains) et le **Batende** (propriétaires terriens), **Banunu-Bobangi et les Basengele** (propriétaires terriens) a fait plusieurs morts.

d. Conflit transfrontalier : la guerre de l'eau

Un conflit transfrontalier est en gestation et qui, du reste, ne laissera pas le Mai-Ndombe en marge en tant que l'une des **provinces aux flux d'eau douce de la RD Congo, pays membre du bassin du Congo : la gestion de l'eau du fleuve Congo**. Nous connaissons le projet voulu par les uns et contesté par les autres, celui du transfert des eaux du fleuve Congo à partir de la rivière Oubangi jusqu'au lac Tchad ; ou le déplacement des peuples éleveurs du Soudan du Sud vers la partie Nord-Est de la RD Congo à la recherche des

pâturages pour leurs bétails. En effet, « s'agissant du bassin hydrographique du fleuve Congo, une merveilleuse et précieuse réserve en eaux douces et en biodiversité pour l'avenir de la planète, il se passe que l'expansion de ce bassin, qui s'étend et s'enchevêtre dans dix pays, entraîne de nombreux écueils qui exigent que les différents bénéficiaires en partage des eaux de ce bassin arrivent à mutualiser leurs efforts pour faire face ensemble aux problèmes communs qui les frappent du fait de leur communauté des eaux ».¹

Conclusion : Risques pour l'avenir des Communautés locales du Mai-Ndombe

Aux termes de cette présentation, nous répertorions quelques risques graves qui compromettraient l'avenir des communautés locales de la province de Mai-Ndombe, notamment : **la pauvreté anthropologique (l'ignorance des lois et réglementation sur la gestion de l'environnement) ; l'accès à la terre ; la répartition équitable des revenus issus de la gestion des ressources naturelles (conflits inter-claniques, inter-ethniques, conflit entre la population et l'Etat, entre la population et les multinationaux) ; l'accès à l'eau potable et l'enclavement géographique.** Contre ces fléaux, il conviendrait de promouvoir une gouvernance locale (ONGS, Organisation de la Société Civile, les églises...) qui travaillerait pour une rationalisation des potentialités exploitables et qui assurerait la cohésion sociale afin de faciliter la construction des communautés de développement (development communities building), permettant de transformer des conflits interpersonnels, inter-ethniques, étatiques et communautaires en énergie positive, capable de garantir la sécurité des biens et des personnes. Quant à l'Eglise, elle doit constitutivement s'engager vers une évangélisation en profondeur et une nouvelle catéchèse pour que « toute la création aspire à voir la révélation du Fils de Dieu » (Pape François, Message pour le carême 2019).

✘ Donat BAFUIDINSONI MALOKO-MANA, SJ.
Evêque d'Inongo (RD Congo)

¹ Bokona Wipa Bondjali François, Pour un nouveau paradigme de gouvernance des eaux du bassin du bassin du Congo, thèse de doctorat, avril 2018, pp. 10-11. Il s'agit, notamment, des problèmes de pollution, du contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux, de la conservation des ressources naturelles, de l'utilisation des cours d'eau internationale à des fins autres que la navigation.

ANNEXE 2 : Exposé de Monsieur Henri MUHIYA

Dans la maison commune, un cri du Bassin du Congo

Le cri de la forêt

- Je couvre la terre de ma verdure.
- Je régule la température par la photosynthèse et mes tourbières.
- Je retire le dioxyde de carbone et je donne l'oxygène à l'humanité.
- Mes feuilles, mes fleurs, mes racines, ma sève, servent de nourriture aux êtres vivants.
- Mon ombrage sert de refuge aux animaux, aux oiseaux et aux multiples insectes.
- Mais je suis menacée de déforestation. Mes arbres coupés ne sont pas remplacés. Quand on dit m'exploiter légalement, la population qui m'habite n'en profite pas. Mes grumes coupées pour le commerce sont parfois abandonnées à leur triste sort.

Le cri de l'eau

- Je suis la source de vie
- Mais je suis polluée par des déchets ménagers, des métaux lourds, des hydrocarbures et d'autres substances toxiques.
- Je suis menacée d'assèchement, je suis gaspillée.
- Mes espaces protégés pour la reproduction des organismes aquatiques sont dévastés.
- Au lieu de m'aider à étancher la soif même des plus démunis, je suis réduite en une marchandise onéreuse dans des bouteilles en plastique.
- Dites-moi comment être solidaire avec le Lac Tchad en assèchement et sauvegarder la forêt et les tourbières du Bassin du Congo pour lutter contre le changement climatique.

Le cri du règne animal et des oiseaux

- J'ai été créé avant l'homme.
- Par ma diversité, je donne mouvement à la nature silencieuse.
- Par mes cris et mes chants différents des flots des fleuves et des rivières et du bruit du vent, je donne sens à la diversité de la vie.
- Par mon régime alimentaire, je transporte des semences de plantes en milieux divers.
- Pourtant, vous détruisez mon habitat, mes espaces de reproduction, ma nourriture, ma boisson.
- Vous m'exterminerez par le braconnage et vous me déracinez de ma terre pour me vendre dans le monde entier.

Le cri de la terre

- Je suis la Terre, votre Mère. Vous partez de moi et finissez par moi.
- Je vous donne l'habitat et la nourriture.
- Je distille votre boisson naturelle.
- Pourtant, vous me sillonnez des frontières d'Etats.
- Vous me crevez les entrailles à la recherche des minerais et des hydrocarbures.
- Vous me laissez avec des plaies béantes et des érosions non comblées.
- Vous me soumettez à la chaleur des feux de brousse.
- Vous détruisez ma fertilité en déversant sur moi des substances toxiques.

Le cri de la race humaine

- Je suis sur une terre riche mais je suis pauvre.
- A cause de mes richesses, je m'enlise dans des conflits fratricides.
- Même quand les richesses sont exploitées, le revenu n'est pas équitablement réparti.
- Je vis sur la même terre aux inégalités et injustices entre la minorité dirigeante et la majorité croupissante.
- A cause de tout ceci, nous sommes soumis aux migrations économiques et climatiques, à l'errance entre les frontières des Etats, exposés aux expulsions violentes sans respect des droits humains.
- Boko Haram, Éleveurs Mbororo, Seleka Anti-Balaka, LRA, FDLR, Kamwina Nsapu, ADF NALU, font partie de mon lot à côté de la plus grande mission des Nations unies.

La responsabilité de la race humaine

- Auprès de qui crierai-je?
- Mes élections sont truquées et contrôlées à distance au prix des enjeux géostratégiques sur les ressources naturelles.
- Mes gouvernants sont minés par la corruption et l'insouciance de l'intérêt commun. Et la justice est muette.
- Qui a dit que le Bloc Est-Ouest s'est effondré avec le mur de Berlin?
- Un nouveau mur oppose les intérêts de la Chine et de l'Occident.
- Le Bassin du Congo en est un champ d'expérimentation. Le cobalt, le coltan, l'uranium, le pétrole constituent des appâts.
- Pendant ce temps, l'ignorance constitue un facteur de recul et de destruction, si pas d'autodestruction.

L'Eglise fait-elle assez?

- Son influence sur les mécanismes d'accès aux ressources naturelles et de protection de l'environnement n'est pas encore suffisante.

- L'influence sur les élections par l'éducation civique et électorale ainsi que l'observation électorale n'est pas suffisante pour améliorer la gouvernance politique et économique, mais aussi la gouvernance environnementale.
- L'Eglise Mère éducatrice n'agit pas encore assez sur la citoyenneté écologique à travers ses programmes scolaires et sa catéchèse.
- L'Eglise prêche-t-elle par l'exemple? Ses mises en cause récentes sur la protection des mineurs devraient s'étendre sur d'autres domaines dont celui de l'écologie et du dialogue inter-religieux et multi-acteurs à cet effet.
- L'action entamée sur les populations autochtones devrait s'intensifier.

Existe-t-il des alternatives dans les pays du Bassin du Congo?

- Comme mise en œuvre de *Laudato Si'*, la CENCO entend protéger la plus vaste forêt primaire urbaine de la ville de Kinshasa en un Centre écologique pour la recherche et la formation de multiples groupes cible.
- La forêt du Lac de Ma Vallée veut abriter le CELAV (Centre Écologique du Lac de Ma Vallée).

Par Henri MUHIYA
 Secrétaire Exécutif de la CERN/CENCO
 Membre du Comité Exécutif du REBAC

ANNEXE 3: Rapport des travaux en groupes/Bassin du Congo

Synthèse des travaux du Groupe Bassin du Congo

Moment	JUZGAR
Group	Congo
Participants	Cardinal Philippe OUEDRAOGO ARCBISHOP Fridolin AMBONGO Bishop Louis PORTELLA Bishop Donat BAFUIDINSONI Bishop Sébastien MUYENGO Father Charles CILUFYA Father Etienne BROCARD Father Rigobert MINANI Mr Michel ROY Mr Henri MUHIYA
For work group	How to promote (or support) the territorialization of the Encyclical <i>Laudato Si</i> in my respective biome or territory and what concrete steps to take?
Strength phrases / quotations of interventions Phrases de force/citations d'interventions	Dans l'objectif de prendre en compte les défis de la sécheresse et de l'avancée du désert (cf. <i>Laudati Si</i> , n° 51), une réflexion doit être faite soit pour l'Extension du REBAC à d'autres régions d'Afrique, soit à la Création d'une autre structure ad hoc. Il y a un Constat d'une appropriation insuffisante de <i>Laudato Si</i> par les Conférences Episcopales d'Afrique, malgré le fait que le SCEAM a endossé la création du REBAC. Le débat sur l'Amazonie doit être contextualisé sur le Bassin du Congo en relevant les similitudes et les particularités, notamment le contenu à donner à la notion de "Population autochtone". La question de la forêt ne devrait pas se limiter au couvert forestier, elle doit comprendre les notions de Sol, Sous-sol et de l'Eau qui s'étendent aux minerais, aux hydrocarbures, aux arbres et autres plantes ainsi qu'à l'eau pour laquelle l'accès pose des problèmes internes et externes aux Etats.
General discussion / interventions of the participants	Si en Amazonie ce sont les populations autochtones qui sont considérées comme gardiens de la forêt, dans le Bassin du Congo, ce ne sont pas seulement les Pygmées (appelés Premiers habitants), il

<p>Discussion générale/interventions des participants</p>	<p>y a aussi les autres communautés qui sont aussi considérées comme autochtones.</p> <p>Se pencher sur la question d'instrumentalisation des Pygmées conduisant à des conflits armés entre Pygmées et autres Communautés.</p> <p>Comment pouvons-nous faire comme Eglise pour tirer des enseignements et aider les peuples, spécialement les pygmées à retrouver leur harmonie avec la nature ?</p> <p>La spiritualité de la nature, comment la comprendre en rapport avec l'Évangile?</p> <p>Développer une spiritualité de la nature et travailler comme Eglise pour aider les populations, y compris les Pygmées, à retrouver leur harmonie avec la nature.</p> <p>Il y a nécessité de traduire l'encyclique <i>Laudato si'</i> dans des langues locales et de multiplier des outils de vulgarisation, y compris des outils audio-visuels.</p> <p>Il faudrait un travail scientifique pour montrer les conséquences des évolutions actuelles du Bassin du Congo.</p> <p>Un travail profond doit être fait par l'Eglise pour la conversion et le changement des mentalités des populations.</p> <p>Il y a nécessité d'une catéchèse pour accompagner les Pygmées à une autonomisation, notamment par les études (l'instruction), l'accès aux terres et la lutte contre la discrimination et contre les décisions politiques qui les stigmatisent et déstabilisent leur organisation sociale qui fait parfois qu'ils ne s'intègrent pas dans la rencontre avec les autres communautés, les maintenant ainsi dans l'isolement.</p> <p>Il faut reconnaître le travail des ONG (Organisations Non Gouvernementales) sur la protection de la forêt, notamment dans le cadre des programmes comme REDD.</p> <p>Etant donné qu'il s'agit d'un Synode spécial sur l'Amazonie, il serait peut-être possible d'imaginer un <i>side event</i> sur le Bassin du Congo en marge du Synode.</p> <p>Il y a lieu de Capitaliser la pastorale de la création qui commence au mois de septembre.</p> <p>Il faudrait aussi Capitaliser des initiatives comme le Mouvement global catholique sur la lutte contre le changement climatique.</p> <p>Il faudrait un travail autour du principe "Care-Responsability-Cooperation" pour consolider le plaidoyer à l'égard du système économique fortement influencé par les entreprises occidentales et chinoises.</p>
--	--

	Le Dialogue du Vatican avec les CEO des multinationales minières devrait impliquer et s'inspirer des préoccupations des Eglises locales pour éviter une cassure entre les deux niveaux de l'Eglise.
<p>Main 3 - 4 agreements and group defini- tions in res- ponse</p> <p>Principaux ac- cords de 3-4 et définitions de groupes en ré- ponse</p>	<p>Intensifier les échanges et les rencontres sur <i>Laudato Si'</i></p> <p>Organiser deux moments (deux rencontres) de l'ACEAC et de l'ACERAC, en invitant des délégués d'autres conférences épiscopales régionales d'Afrique pour :</p> <p>Réfléchir avant le Synode sur l'Amazonie pour apporter une meilleure contribution</p> <p>Un grand moment de travail sur l'Encyclique <i>Laudato Si'</i> en capitalisant les acquis du Synode sur l'Amazonie</p> <p>Demander à Sa Sainteté le Pape d'accorder la possibilité d'inviter des personnes représentatives capables de contribuer au débat lors du Synode, étant donné qu'un Synode sur le Bassin du Congo n'est pas encore prévu.</p>

ANNEXE 4 : Programme de la Conférence

Certains endroits requerront une protection particulière à cause de leur énorme importance pour l'écosystème mondial, ou parce qu'ils constituent d'importantes réserves d'eau et assurent ainsi d'autres formes de vie. Mentionnés, par exemple, ces poumons de la planète pleins de biodiversité que sont l'Amazonie et le bassin du fleuve Congo, ou bien les 31 grandes surfaces aquifères et les glaciers. On n'ignore pas l'importance de ces lieux pour toute la planète et pour l'avenir de l'humanité.

Laudato Si' 37 - 38

Un événement coparrainé par :

- Réseau ecclésial pan amazonien - REEPAM -
- Diocèse pour le service du développement humain intégral - Georgetown University
- Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'Office des Nations Unies
- Conférence des Jésuites du Canada et des États-Unis

Avec la participation de :
Secrétariat général du Synode des évêques

PROGRAMME GÉNÉRAL

LUNDI 18 MARS 2019

Arrivée à Washington et installation des participants.

MARDI 19 MARS 2019 - (Copley Formal Lounge)

8:00 Enregistrement des participants
8:30 Espace de contemplation avec Identité amazonienne
9:00 Introduction et présentation de l'événement

8:15 Ouverture officielle par les représentants des organismes coparrainés

- Pien Mark Bezos, S.J., Vice-président de la Mission et du Ministère - Georgetown University
- Cardinal Peter Turkson, Président - Diocèse pour le service du développement humain intégral
- Monseigneur Bernaboldo Auzó, Délégué du Vatican auprès des Nations Unies - Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès des Nations Unies
- Padre Tad Penton, S.J., Représentante du Président - Conférence jésuite USA et Canada
- Cardinal Pedro Barreto, S.J., Vice-président - Réseau ecclésial pan amazonien

Modérateur: Padre Matthew Carnes, S.J., Georgetown University

9:50 Message du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Guillermo Fernández-Mendoza, Représentant ad-hoc.

10:10 Premier Panel. VOIR. Un monde en crise socio-environnementale

- Un déséquilibre basé, caractérisé d'un monde en crise socio-environnementale. Du Ismael Nobre, Université d'État de Campinas, Brésil. (30 minutes)
- Les peuples autochtones au tant que principaux producteurs des biens et de leurs droits humains violés. Victoria Dal-Corral, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. (30 minutes)

Réactions en séance plénière
Modérateur: Père Augusto Zampini, Diocèse pour la promotion du développement humain intégral

11:40 Pause

12:00 Deuxième Panel. VOIR. Témoignages : Le cri des peuples et le cri de la terre

- L'impact du changement climatique sur la vie et l'avenir des populations en Océanie. Cardinal John Ribat, M.S.C. Président - Conférence épiscopale du Pacifique (15 minutes)
- Conflits socio-environnementaux et les risques pour l'avenir des communautés autochtones dans le bassin du Congo. Mons. Donatien Batumwanyi, Réseau Ecclésial du Bassin du Congo REEAC (15 minutes)

- Déforestation et expansion de la frontière du palmier à huile en Asie-Pacifique. Père Fabrice Mryono, S.J. Université du Sacré-Dominique (15 minutes)
- Violation systématique des droits humains des peuples autochtones dans la Pan-amazonie. Gregorio Dal Mirabal, Président de la Coordination des Organisations Autochtones de Roraima amazonien COORA (15 minutes)

Dialogue en plénière plénière
Modérateur: Michel Fay, Secrétaire général - Caritas Internationalis

13:30 Déjeuner (Riggs Library)

15:00 Troisième Panel. JUGER. Écologie intégrale et mission de l'Église

- L'Encyclique Laudato Si' et son appel à territorialiser une réponse pour une écologie intégrale. Cardinal Peter Turkson, Président du Diocèse du Service Intégral de Développement Humain. (25 minutes)
- Le Synode spécial pour l'Amazonie : Nouvelles voies pour l'Église et pour une Écologie intégrale. Cardinal Lorenzo Baldisseri, Secrétaire général du Synode des évêques. (25 minutes).
- La mission de l'Église en faveur des peuples autochtones comme option de Laudato Si' (Actions dans le cadre des Nations Unies). Monseigneur Bernaboldo Auzó, Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies. (25 minutes).

Dialogue en séance plénière
 Modératrice: Josianne Gauthier, Secrétaire général - Alliance internationale des organisations catholiques pour le développement (CIDSE)

16:45 Pause

17:15 Quatrième Panel, JUGER. Critères offerts par les peuples d'origine à l'Église pour une écologie intégrale.

- **L'appel de Més-Amérique.**
Cándido Meza, Cacique Général du Territoire Emberá Wamán et Président du Coordonnateur National des Peuples Autochtones du Panama COONAP et membre du Conseil d'Administration de l'Alliance Més-Américaine des Peuples et Forêts AMPF (15 minutes)
- **L'appel de l'Amazone.**
Sirlu-Yara Aloesa, OIS (Sunname) COICA (15 minutes)
- **L'appel du Bassin du Congo.**
Hervé Mulya, REBAC, Bassin du Congo (15 minutes)
- **El Nemado desde los pueblos originarios de Norteamérica.**
Rodney Bordeaux, Tribu des Sioux autochtones d'Amérique du Nord, les Sioux Rosebud (15 minutes)

Dialogue en séance plénière
 Modérateur: Marvin Soto, Secrétaire exécutif - Alliance Més-Américaine des peuples et des forêts

19:00 Conclusion

MERCREDI 20 MARS 2019 - (Copley Formal Lounge)

8:45 Espace de réflexion sur l'identité de Bassin du Congo
9:15 Recuperación del día anterior. Cardinal Charles Bo. Conférence Episcopale de Océanie.

9:20 Cinquième panel, JUGER. Caractéristiques d'une écologie intégrale pour répondre à la crise socio-environnementale et sociopolitique actuelle

- **ECOLOGÍA POLÍTICA.** Participación/acción política de los pueblos en Mesoamérica.
Monsieur Álvaro Ramazzini, Guatemala (25 minutos)
- **L'ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENTALE.** L'engagement du nord planétaire pour le soin de la maison commune.
Monsieur Jean Claude Holleitch, Luxembourg, Commission des évêques de la communauté européenne, COMECE (25 minutos)
- **ÉCOLOGIE SPIRITUELLE :** Laodato Si. Une approche de la communion universelle et interreligieuse. Région Asie-Pacifique.
Cardinal Luis Antonio Tagle, Philippines, Président de Caritas Internationalis (25 minutos)

Dialogue en séance plénière
 Modératrice: Sonia Ota, Caritas Espagne.

11:20 Pause

11:50 AGIR. L'expérience du REPAM comme territorialisation d'Évangélistes Gaudin et de Laudato Si: nouvelles voies pour l'Église et pour une écologie intégrale dans la Pan-amazone

- Identité, chemin et proposition du REPAM
Cardinal Claudio Hummes, Président - REPAM (20 minutes)
- Structure, identité et horizons.
Mauricio López, Secrétaire exécutif - REPAM (15 minutes)
- Horizons et étapes de l'articulation du REPAM avec les organisations autochtones
Patricia Guallana, Dirigent adjointe au peuple Kichwa de Saqayaku de l'Equateur (15 minutes)

Dialogue en plénière et instructions pour l'après-midi
 Modérateur: Tomás Inusa, Director Ejecutivo - Movimiento Católico Mundial por el Clima.

13:30 Déjeuner (Riggs Library)

15:00 à 16:00
AGIR. Travail de groupe par territoire : Comment promouvoir (ou soutenir) la territorialisation de l'Encyclique Laudato Si dans mon biotope ou territoire respectif et quelles actions concrètes à y engager ? GUIDE DE TRAVAIL - (ICC BUILDING)

- Pan-amazonie:
Lieu: McGhee Library, 3rd Floor ICC
Coordonné par: Père Alfredo Ferro S.J. et Père Dario Bossi
Durée Approx.: 90 à 35

Bassin du Congo:
 Lieu: ICC 302-7
 Coordonné par: Père Rigobert Minani.
 Durée Approx.: 10 à 15

Més-Amérique:
 Lieu: ICC 462.
 Coordonné par: Monsieur Gustavo Rodriguez et Padre Pedro Pitolito Santal.
 Durée Approx.: 10 à 15

Amérique du Nord:
 Lieu: MEFS, Executive Conference Room, 7th Floor ICC.
 Coordonné par: Cecilia Calvo et Chien Noel.
 Durée Approx.: 30 à 35

Europe:
 Lieu: ICC 450.
 Coordonné par: Josianne Gauthier et Ana Cristina Garcia
 Durée Approx.: 26 à 25

Système forestier tropical de l'Asie-Pacifique:
 Lieu: Luca Room, ICC Room 553
 Coordonné par: Père Pedro Walpole S.J.
 Durée Approx.: 15

16:00 Temps libre pour explorer le campus

<p>JEUUDI 21 DE MARS 2019 - (Copley Formal Lounge)</p> <p>8:45 Espace de contemplation de l'identité de la région Asie-Pacifique</p> <p>9:00 Réflexions spirituelle sur les jours précédents et dans une perspective d'avenir. Mary Evelyn Tucker. <i>Université de Yale. Forum sur la religion et l'écologie.</i></p> <p>9:20 Partage des approches et des agréments des groupes Modérateur: REPFM</p> <p>10:40 Sixième Panel AGIR. Vers un réseau territorial entre les instances ecclésiales, non gouvernementales, populaires et politiques pour répondre au cri de la terre et de ses peuples.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration stratégique pour la défense des droits de l'homme - Normes spécialisées autour du biome amazonien. Rapport CIDH-REPFM et Réseau des universités. Commissaire Antonia Urrejola. <i>Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones de la Commission interaméricaine des droits de l'homme. CIDH. (20 minutes)</i> - Défis et horizons pour un travail en réseaux territoriaux (biomes) et avec une approche globale (perspective d'Evangelii Gaudium et Laudato Si) Père Roberto Jaramillo, S.J. <i>Président - Conférence des Provinces des Jésuites et Amérique latine CPAL. (20 minutes)</i> 	<p>Horizons à partir de Laudato Si: La mission globale de l'Eglise. Cardinal Reinhard Marx. <i>Archevêque de Munich et Frisinge. (30 minutes)</i> Modératrice: Chloé Noël</p> <p>12:00 Pause</p> <p>12:20 Réflexions finales, document final de la réunion et perspectives, conclusion finale (REPFM)</p> <p>13:30 Déjeuner (Biggs Library)</p> <p>15:30 Eucharistie d'envoi et de clôture. Dahlgren Chapel of the Sacred Heart</p>
--	---

ANNEXE 5: Dépliant REBAC

DEPLIANT REBAC version Française

et des Comités diocésains du REBAC. Entre-temps, deux délégués du REBAC ont pris part à la COP22 au Maroc, en novembre-décembre 2016.



Depuis lors, le Secrétariat Exécutif s'est réuni trois fois à Kinshasa.

7. Proposition de la structure du rebac lors de l'atelier de brazzaville (22-25 juin 2016)

1. Commission d'Orientations Stratégiques

Composition : Représentant de Caritas Afrique, un Représentant de Justice et Paix Afrique, un Représentant de *Jesuits Africa Social Centres Network* (JASCNET)

Tâches : Organiser la Médiation entre SCEAM et REBAC, Informer le SCEAM sur les activités du REBAC, Etre le laboratoire pour la prise des décisions du SCEAM sur le Bassin du Congo

2. Secrétariat Exécutif

Composition : CERN/Caritas Congo Asbl/ CEPAS CEJP/ Caritas Congo Brazza/ Académie Catholique

Tâches : Produire l'ébauche d'une proposition de projet, Organiser les prochaines rencontres nationales, Assurer la gestion quotidienne, Identifier les opportunités de collaboration et de financement

3. Bureau Sous Régional du REBAC

Composition : Représentants de Caritas, Justice et Paix. Choisir 3 ou 4 délégués de façon représentative en tenant compte de leur expertise et du JASCNET.

Tâches : Représenter le REBAC au niveau international et régional, Coordonner et animer les activités du REBAC, Faire le plaidoyer au niveau des instances régionales, Faire le lien entre les organisations membres du REBAC, Mobiliser les partenaires techniques et financiers

4. Comité National du REBAC

Composition : Conférences Épiscopales (avec les Représentants de chaque diocèse et des Représentants de Congrégations religieuses)

Tâches : Dépendre des conférences épiscopales, Veiller à la mise en place des instances nationales diocésaines et communautaires, Représenter le REBAC au niveau national, diocésain, communautaire, Coordonner et animer les activités du REBAC national, Faire le plaidoyer au niveau des instances nationales, diocésaines et communautaires, Faire le lien entre les organisations membres du REBAC, Mobiliser les partenaires financiers et techniques...

5. Comité Diocésain du REBAC

Composition : Evêques ordinaires des lieux et Représentants des Congrégations religieuses

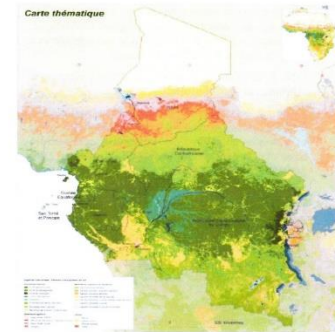
DEMANDE AU COMITE PERMANENT DES EVEQUES

1. Obtenir l'appropriation du REBAC par la Conférence Episcopale Nationale du Congo,
2. Désigner un Evêque en charge du REBAC.

Fait à Kinshasa, le 27 février 2017.

Pour le Secrétariat Exécutif du REBAC

Henri MUHYA MUSABATE
Secrétaire Exécutif de la CERN/CENCO



1. Création

En mars 2015, à Windhoek, les commissions régionales et nationales Justice et Paix du Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) ont lancé l'idée de la création du Réseau Ecclésiastique pour le Bassin du fleuve Congo (REBAC), à l'exemple du Réseau Ecclésiastique Pan-Amazonien (REPAM). L'initiative est encouragée par le Saint-Siège.

2. Vision

Un Bassin du Congo émergent au sein duquel tous (nord-sud, peuples autochtones et communautés locales, générations présentes et futures) ont accès à une vie de qualité supérieure grâce à une gestion responsable et durable des ressources énergétiques, halieutiques, biologiques, forestières et animales disponibles.

3. Mission

Amener chaque habitant du Bassin du Congo, particulièrement les jeunes, à s'approprier la problématique des changements climatiques et de l'environnement, tout comme de la vision du REBAC.

- Réfléchir, à la lumière de la Doctrine Sociale de l'Église, en particulier de l'Encyclique « Laudato Si », sur la contribution de l'Église Catholique, spécialement celle d'Afrique, à la sauvegarde et à la restauration du Bassin du Congo.
- Définir des actions concrètes à entreprendre pour atteindre la vision du REBAC.
- Agir sur les pouvoirs publics et les institutions internationales pour qu'ils s'engagent à concevoir et à mettre en œuvre des politiques compatibles avec la préservation et la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo dans le contexte de lutte contre les changements climatiques.
- Encourager la création et le renforcement des organisations de la société civile et des communautés locales pour qu'elles s'engagent en faveur de la préservation et la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo.

4. Axes stratégiques

- La collecte des données
- La communication et le plaidoyer
- La formation et le renforcement des capacités
- La mise en œuvre des alternatives aux différents problèmes climatiques

5. Actions en vue

1. Faire approprier le REBAC par les conférences épiscopales concernées ;
2. Elaborer un premier projet de demande de fonds en vue de mener trois activités principales :
 - Vulgarisation de l'encyclique Laudato si' ;
 - Cartographie des acteurs, de la législation et des problèmes se posant dans les 6 pays du REBAC en rapport avec la forêt ;
 - Renforcement des capacités des membres du REBAC ;

- Plaidoyer sur des sujets bien définis ;
- Appui au fonctionnement du Secrétariat Exécutif du REBAC.

3. Participer au Forum Social Pan Amazonien qui aura lieu au Pérou en fin avril 2017, avec l'appui du Secours catholique Caritas France
4. Organiser une mission d'échange d'expériences entre le REBAC et le REPAM au Brésil (2 évêques, 2 membres du Secrétariat exécutif du REBAC et un membre de CAFOD)

6. Chemin parcouru

Du 8 au 9 octobre 2015, un atelier de consultation sur la création du REBAC a été organisé à Kinshasa à l'initiative du SCEAM (commission Justice, Paix et Développement), de Caritas Africa et de l'Apostolat des Jésuites en Afrique. Cette rencontre qui a connu la participation de trois des six pays du Bassin du Congo, à savoir, le Cameroun, la République du Congo et la République Démocratique du Congo, a permis de confirmer l'idée de mettre sur pied le réseau.



En novembre 2015, une rencontre tripartite a été organisée à Nairobi entre un délégué du SCEAM, un de JASCNET et un de la CENCO pour réfléchir sur la mise sur pied des structures du REBAC et l'appropriation de l'initiative par le SCEAM et les conférences épiscopales nationales et régionales.

Lors de la COP21, à Paris, en décembre 2015, des contacts ont été organisés entre le REPAM et le REBAC. Une conférence conjointe REPAM-

REBAC a été animée grâce au Secours catholique. Une autre rencontre occasionnelle a été organisée entre le REPAM, le REBAC, le SCEAM, JASCNET, Caritas Internationalis et Misereor. L'objectif de cette rencontre était de réfléchir sur les mécanismes de mise sur pied des structures du REBAC et la collaboration entre le REBAC et le REPAM.



En janvier 2016, à Ouagadougou, lors d'une session de la campagne « Tournons la page », une rencontre de sensibilisation a été organisée à l'intention des délégués des commissions Justice et Paix, Caritas et autres venant de cinq pays du Bassin du Congo : Cameroun, République du Congo, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo. Seule la Guinée équatoriale n'était pas représentée. Les échanges ont tourné autour des structures nationales pouvant faire partie du REBAC.

Du 18 au 25 juillet 2016, s'est tenu à Luanda l'Assemblée plénière du SCEAM. L'appropriation du REBAC par le SCEAM a été confirmée.

Du 22 au 25 juin 2016, à Brazzaville, un second atelier du REBAC a été organisé par le SCEAM, avec l'accompagnement de JASCNET. Celui-ci a connu la participation des cinq des six pays du REBAC : Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo. Cette rencontre a permis de définir la mission, la vision et les axes stratégiques du REBAC. Elle a permis aussi de déterminer provisoirement les organes du REBAC, de proposer leur composition et de délimiter leurs tâches. Il s'agit notamment de la Commission d'orientations stratégiques, du Secrétariat Exécutif, du Bureau Sous-régional du REBAC, des Comités nationaux du REBAC

DEPLIANT REBAC version Anglaise

7. Structure of the REBAC according to the Brazzaville workshop (22-25 June 2016)

1. Commission for Strategic Orientations

Composition: Representatives of Justice and Peace Africa, Jesuits Africa Social Centers Network (JASCNET) and Caritas Africa.

Tasks: To organize the communication between SECAM and REBAC, to inform SECAM on the activities of REBAC. To facilitate decision-making of SECAM on the Congo Basin. To lobby on behalf of REBAC and SECAM.

2. Executive Secretariat

Composition: Episcopal Commission for Natural Resources (CERN), Caritas Congo asbl, Center of Studies for Social Action (CEPAS), Episcopal Commission for Justice and Peace (CEJP/ACERAC), Caritas Congo Brazza and Catholic Academy.

Tasks: Produce draft project proposal, Organize upcoming national meetings, Ensure day-to-day management, Identify opportunities for collaboration and funding. To lobby on behalf of the region.

3. REBAC Sub-Regional Committee.

Composition: Representatives of Caritas, Justice and Peace and JASCNET.

Tasks: Represent REBAC at the international and regional level, Advocate at regional level, REBAC member organizations.



4. REBAC National Committee

Composition: Episcopal Conferences (with the Representatives of each diocese and the Representatives of the religious Congregations).

Responsibilities: represent episcopal conferences, ensure the setting up of national, diocesan and community bodies, Represent REBAC at the national, diocesan and community level, Coordinate and animate the activities of the national REBAC, advocate at the national, Diocesan and community organizations, to link the member organizations of REBAC, to mobilize financial and technical partners.

5. REBAC Diocesan Committee

Composition: Ordinary Bishops of the places and Representatives of Religious Congregations.



8. Upcoming international events

June 2017 (18-22), 2017 interfaith Rain Forest initiative, OSLO

Novembre 2017 (17-22) Exchange of experience mission between REBAC and REPAM in Brazil.

Contacts:

• **Rigobert Minani, sj Steering Committee** (JASCNET-SECAM).
Tel.: +254 731814512, +243999905272 - rigomin@gmail.com
• **Samuel De Jesus Paquete (SECAM)**
Tel : +233272604146 - secam.jpdc@yahoo.com
• **Henri Muhiya, Executive Secretariat (CERN)**
Tel.: +243 81 052 61 41 - hmuhiya@gmail.com
• **Patrick Mavinga (CEPAS)**
Tel : +243898923309 - patmavinga@gmail.com
• **Abbé Félicien Mavougou, (JP/ACERAC)**
Tel.: +242 555 700 49
- felicien.mavougou15@gmail.com

ECCLÉSIAL NETWORK OF THE CONGO BASIN FOREST

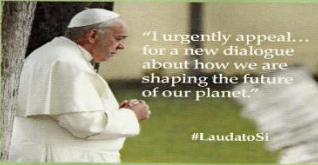
REBAC



1. Foundation

In March 2015, in (Windhoek, Namibia) the Regional and National Justice and Peace Commissions of the Symposium of the Episcopal Conferences of Africa and Madagascar (SECAM) launched the idea of the creation of the Ecclesial Network for the Congo River Basin REBAC, following the example of the Pan-Amazonian Ecclesial Network (REPAM).

The initiative at its early stage had targeted the 6 countries of equatorial forest (Cameroon, Gabon, Equatorial Guinea, Central African Republic, Republic of Congo, D R Congo). Concern for this "biodiverse lungs" has the encouragement of Pope Francis "Let us mention ... those richly biodiverse lungs of our planet which are the Amazon and the Congo basins..."
Laudato si n° 38.



In February 2016, SECAM standing committee approved the project (Secam position paper on the creation of the African ecclesial network for the protection of the Congo basin forest). In July 2016, the Plenary Assembly of SECAM in Luanda confirmed REBAC program.

2. Vision

An emerging Congo Basin in which all (north-south, indigenous peoples and local communities, present and future generations) have access to a life of better quality through responsible and sustainable management of natural resources and especially energy, fisheries, biological, forest and animal resources available.



3. Mission

To bring each inhabitant of the Congo Basin, especially young people, to appropriate the issues of the environment and climate change, as well as the vision of REBAC.

- To reflect, in the light of the Social Doctrine of the Church, in particular the Encyclical "Laudato Si", on the contribution of the Catholic Church, especially that of Africa, to the preservation and restoration of the Congo Basin.

- Define concrete actions to achieve the vision of REBAC
- Acting on governments and international institutions to commit themselves to designing and implementing policies compatible with the preservation and conservation of the Congo Basin ecosystems.
- Encourage the creation and strengthening of civil society organizations and local communities to commit themselves to the preservation and conservation of Congo Basin ecosystems.



4. Strategic axes

- Data collection
- Communication and advocacy
- Training and capacity building
- Implementing alternatives to different environmental problems

5. Actions in progress

1. To have the REBAC appropriated by the relevant episcopal conferences.
2. Actions following these main activities:
 - Popularize of the Encyclical "Laudato Si";
 - Mapping of actors, legislation and problems arising in the 6 REBAC countries in relation to forests;
 - Capacity building of REBAC members;
 - Advocacy on well-defined topics;
 - Support to the functioning of the REBAC Executive Secretariat.

6. Achievements

In the year 2015 consultation workshop (funded by Alboan) with REPAM for the creation of REBAC was organized in Kinshasa, under the initiative of, SECAM (Justice, Peace and Development Commission), JASCNET, Caritas Africa and the Jesuit social Apostolate in Africa (JESAM-SA). This gathering confirmed the name (REBAC) and the setting up the network.

In November 2015, SECAM organized a planning meeting in Nairobi. REBAC was integrated in future SECAM action plan. The request was done to regional and national Episcopal conferences to do the same. April 2016 SECAM and JASCNET delegates participated to the meeting between REPAM and its international partners in Madrid.

Second REBAC workshop was organized by SECAM and JASCNET on the 22-25 June 2016

This meeting made it possible to define REBAC's mission, vision and strategic axes. It also made it possible to temporarily determine the organs of the REBAC, to propose their composition and to delimit their tasks.

These include the Strategic steering Committee, the Executive Secretariat, the REBAC Sub-Regional Committee, the REBAC National Committees and the REBAC Diocesan Committees.

November-December 2016 REBAC delegates took part in COP 22 in Morocco. In April 2017, REBAC delegates participated with the support of Catholic Relief Caritas France to the Pan Amazonian Social Forum in Peru. Since then, the Executive Secretariat has been regularly meeting in Kinshasa

